

trajet d'accès à l'emploi

OBJECTIF

Le programme Trace vise à créer un parcours d'insertion permettant aux jeunes de bénéficier en alternance de formations professionnelles et de périodes de mise en situation professionnelle dont l'objectif est l'insertion durable des jeunes.

BÉNÉFICIAIRES

Jeunes de 16 à 25 ans en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle, en priorité ceux sans qualification de niveau VI et V bis ou issus des quartiers en difficulté et des zones rurales défavorisées. Les jeunes ayant un niveau de formation supérieur aux niveaux VI et V bis, en voie d'exclusion et cumulant de graves handicaps sociaux, personnels et familiaux, pourront au cas par cas, bénéficier du dispositif.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

Ils dépendent de la mesure dans laquelle fait partie le jeune : stagiaire de la formation professionnelle rémunéré au titre d'un stage, salarié dans le cadre d'un contrat de travail.

Si le jeune ne bénéficie d'aucune rémunération et qu'il rencontre des difficultés matérielles notamment en matière de logement, il bénéficie de l'accès aux fonds départementaux ou locaux d'aide aux jeunes.

DURÉE

Parcours d'une durée maximale de 18 mois comprenant des mesures de lutte contre l'illettrisme, d'acquisition accélérée d'une expérience professionnelle, d'orientation, de qualification et si nécessaire toute autre action notamment culturelle ou sportive.

trajet d'accès à l'emploi

CARACTÉRISTIQUES

Le programme TRACE se fonde sur la mobilisation du réseau des missions locales et des PAIO en partenariat avec l'ANPE.

Possibilité d'intervention d'opérateurs externes : organismes de formation déjà intervenus dans le champ de l'insertion des jeunes, bureau d'accueil individualisé vers l'emploi des femmes.

PROCÉDURE - SERVICE ADMINISTRATIF COMPÉTENT

Si les Régions décident de s'associer à la mise en œuvre du programme une convention-cadre est conclue entre l'État et les Régions précisant les conditions de leur intervention conjointe. La Région de Franche-Comté y est associée.

Conventions d'objectifs signées par l'État et les missions locales, PAIO, ANPE ou opérateurs externes.

CONTACT

Espaces jeunes - ANPE - CIO